Ressources naturelles Canada | Natural Resources Canada

Aménagement forestier durable au Canada
Faits importants

Les pratiques d'aménagement forestier durable du Canada sont internationalement reconnues comme parmi les plus rigoureuses du monde.

- Le Canada est un pays de forêts. Nos **348 millions d'hectares de terres forestières** représentent environ **9 p. 100** du couvert forestier mondial, mais comptent pour seulement environ **0,3 p. 100** du taux de déboisement à l'échelle planétaire.
- Le Canada compte **166 millions d'hectares de terres forestières certifiées de façon indépendante et aménagées de manière durable**. C'est là **40 p. 100** des forêts certifiées dans le monde – ce qui est bien supérieur à ce qu'on trouve dans n'importe quel autre pays.
- Les États-Unis possèdent la deuxième plus importante superficie de terres forestières certifiées de manière indépendante avec 47 millions d'hectares ou, 10 p. 100 des forêts certifiées dans le monde.
- La certification met en évidence **l'aménagement forestier durable** en fournissant l'assurance indépendante d'une tierce partie que les pratiques de gestion répondent à un ensemble rigoureux de critères biologiques, environnementaux et sociaux.

Canada

Le Canada est un chef de file mondial en sciences forestières.

- Les pratiques forestières au Canada reposent sur un **fondement scientifique qui tient compte de la durabilité à long terme des écosystèmes forestiers**.

- Les scientifiques canadiens contribuent à établir une base permanente de connaissances requises pour que le pays demeure un chef de file mondial en matière de pratiques d'aménagement forestier durable.

Le taux de déboisement au Canada est très faible, et ce, depuis plus de deux décennies.

- Le déboisement consiste à défricher la forêt de façon permanente pour donner lieu à une autre utilisation non forestière. Le taux annuel de déboisement au Canada a diminué au cours des deux dernières décennies, représentant moins de 0,02 p. 100 en moyenne de la superficie forestière totale.

- L'exploitation forestière ne cause pas le déboisement. Au Canada, toutes les terres publiques doivent être régénérées en application de la gestion durable des forêts. Dans la dernière décennie, la récolte annuelle a touché en moyenne moins de 0,3 p. 100 de la superficie forestière totale. En revanche, au cours des 10 dernières années, une moyenne annuelle de 4 p. 100 des forêts canadiennes ont été endommagées par des insectes et 0,7 p. 100 ont été détruites par des feux de forêt chaque année.

Depuis toujours, la forêt boréale du Canada est au cœur de notre environnement naturel, de notre histoire, de notre culture et de notre économie.

- **Le Canada applique de nombreuses mesures de conservation pour protéger ses forêts boréales**, notamment la planification de l'aménagement intégré du territoire, des pratiques écologiquement saines d'aménagement des forêts, le rétablissement des espèces et de leur habitat. **Seulement 0,2 p. 100 des forêts boréales du Canada sont exploitées chaque année**.

- L'Entente sur la forêt boréale canadienne (EFBC) – la plus importante initiative de conservation dans le monde – a été établie en 2010 et constitue un précédent à l'échelle mondiale pour la collaboration. Les partenaires de l'EFBC – des entreprises forestières et des organisations environnementales – travaillent de concert pour trouver un équilibre entre la prospérité du secteur forestier et la conservation. L'Entente met directement en cause 73 millions d'hectares de forêts boréales.

Le Canada est transparent et responsable à l'égard de ses pratiques d'aménagement durable.

- Le gouvernement du Canada rend des comptes au Parlement dans le cadre du rapport annuel intitulé L'*État des forêts au Canada*. Depuis 25 ans, ce rapport imposé par la loi démontre que le gouvernement du Canada reconnaît la valeur économique, sociale et environnementale des forêts et de la foresterie au Canada.

- Le Canada assure une surveillance constante de ses **pratiques d'aménagement forestier durable** en s'appuyant sur les nombreux indicateurs scientifiques de durabilité. Parmi ces indicateurs figurent la régénération, les perturbations des forêts, les émissions de carbone ainsi que la superficie et le volume exploités. Ils fournissent au gouvernement, à l'industrie, aux chercheurs et au grand public le moyen de définir, d'évaluer et de faire le suivi de nos progrès de façon uniforme, ainsi que de renseigner sur l'amélioration des pratiques d'aménagement forestier au fil du temps.

Le leadership du Canada dans le domaine de l'aménagement des forêts s'étend bien au-delà de ses frontières.

- En 1994, le Canada est devenu un **membre fondateur du Processus de Montréal**, une initiative consacrée au développement durable des forêts tempérées et boréales dans le monde.

- Le Canada a montré la voie en développant le Réseau international de forêts modèles – qui compte 60 forêts modèles dans 31 pays sur cinq continents. Cette initiative a contribué à enrichir les connaissances sur la gestion des ressources naturelles et à appliquer sur le terrain les principes d'aménagement durable.

Le Canada s'est engagé à travailler avec les communautés autochtones et à respecter leurs droits.

- La Constitution du Canada protège fermement les droits des Autochtones. Le Canada s'est employé activement à obtenir l'appui des peuples autochtones dans les décisions visant la mise en valeur des ressources, qui touchent leurs terres et leurs communautés.

- Le Canada honore sa responsabilité constitutionnelle qui lui commande de travailler en étroite collaboration avec les communautés autochtones afin de développer le secteur forestier de façon responsable et soutenir le développement économique.

- Le secteur forestier est l'un des principaux employeurs des travailleurs autochtones au Canada.

Pratiques forestières au Canada – Ce que les autres en disent

Leger Research Intelligence Group – Analysis of Market Acceptance Issues (2014)

« Le Canada est perçu comme le meilleur fournisseur de produits forestiers relativement à ses pratiques de gestion de l'environnement et à sa réputation. »

Conference Board of Canada – How does Canada's intensity of use of forest resources compare with that of other countries? (Le Conference Board du Canada – Où se situe le Canada à l'égard de l'intensité d'utilisation de ses ressources forestières, par rapport à d'autres pays?) (2013)

« Le Canada s'est mérité un 'A' pour l'intensité d'utilisation de ses ressources forestières. Ce classement signifie que la quantité d'arbres récoltés au Canada est nettement inférieure au volume imposant de terres forestières. En fait, plus de 70 p. 100 des zones forestières du Canada n'ont jamais été exploitées. »

« Le Canada compte la plus vaste superficie au monde de forêts ayant reçu une certification d'aménagement forestier durable par un tiers. Les zones de forêts certifiées ne cessent de croître au Canada depuis quelques années. »

Ben Cashore, Ph. D., Yale University – How Canada Compares (2004)

« Le régime d'aménagement et de conservation des forêts au Canada est, dans l'ensemble, l'un des plus avancés au monde. »

« Si l'on compare les politiques et la réglementation visant les forêts adoptées dans 38 pays du monde, en ce qui a trait à l'éventail de mesures, y compris les politiques relatives à la gestion des arbres riverains et au reboisement, le Canada figure nettement parmi les producteurs les plus progressistes au monde sur le plan de l'environnement. »

N° de cat. Fo4-55/1-2016F-PDF (En ligne)
ISBN 978-0-660-04420-0

N° de cat. Fo4-55/1-2016F (Imprimé)
ISBN 978-0-660-04419-4

Also available in English under the title: Sustainable Forest Management in Canada–Key Facts
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Ressources naturelles, 2016
Pour obtenir des renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à nrcan.copyrightdroitdauteur.rncan@canada.ca.

Mars 2016